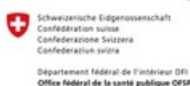


05.05.2025 - 10:55 Uhr

Quatre partenaires, un message : protège-toi du cancer de la peau



contre-cancerdelapeau.ch



ligue contre le cancer

suva



Berne, le 5 mai 2025 — La Suisse présente l'un des taux de cancers de la peau les plus élevés du monde. Chaque année, on dénombre 3300 nouveaux cas de mélanome et plus de 25 000 autres cancers cutanés. L'Office fédéral de la santé publique, la Ligue contre le cancer, la Suva et la Société suisse de dermatologie et vénéréologie entendent y remédier. À l'occasion de la Journée mondiale du mélanome (« Melanoma Monday ») qui se déroule ce jour, les quatre organisations lancent une offensive commune. Leur objectif : diminuer l'incidence du cancer de la peau en Suisse.

Madame, Monsieur,

Unis pour une peau saine

Que ce soit au bord du lac, en montagne ou au jardin, les Suisses aiment le soleil. Mais celui-ci n'a pas que de bons côtés. Notre pays détient en effet un triste record : en comparaison internationale, il figure en tête de liste pour ce qui est du cancer de la peau. Le rayonnement ultraviolet constitue le principal facteur de risque du cancer de la peau. Pour mieux protéger la population des rayons nocifs, quatre organisations unissent leurs forces. À travers un site internet et des activités ciblées sur les réseaux sociaux, elles misent ensemble sur des messages clairs et des recommandations unifiées en vue d'une protection solaire efficace.

Les groupes à risque nécessitent une protection particulière

L'initiative cible plus spécifiquement trois groupes vulnérables

- **Les enfants** : leur peau, plus sensible, doit être bien protégée, car chez eux, les mécanismes naturels d'autoprotection ne sont pas achevés, surtout durant les premières années de vie. Or, les coups de soleil attrapés pendant l'enfance augmentent le risque de développer un cancer de la peau plus tard.
- **Les personnes qui travaillent en plein air** : les personnes qui exercent une activité professionnelle à l'extérieur, par exemple dans la construction ou l'agriculture, présentent un risque accru de cancer de la peau. Entre avril et septembre en particulier, elles sont exposées à un rayonnement solaire intense. Une bonne protection solaire fait par conséquent partie intégrante de l'équipement personnel que le travailleur doit porter et l'employeur mettre à disposition.
- **Les personnes qui passent beaucoup de temps dehors** : sport, randonnée, détente en plein air... Les personnes qui passent beaucoup de temps à l'extérieur sont automatiquement exposées au rayonnement UV. Par conséquent, il est important qu'elles se protègent du soleil durant leurs loisirs. Privilégier l'ombre, porter des vêtements adéquats et appliquer de la crème solaire sont autant d'éléments indispensables pour préserver une peau saine à long terme.

Le dépistage peut sauver des vies

En Suisse, il n'existe pas de programme de dépistage systématique du cancer de la peau. Les personnes qui constatent des modifications cutanées devraient les montrer à un professionnel. « Observez les modifications de façon précise. N'espérez pas que la lésion cutanée disparaisse d'elle-même, mais partez du principe qu'il pourrait s'agir de quelque chose de sérieux. N'essayez pas de la traiter vous-même et consultez impérativement un médecin », détaille le professeur Olivier Gaide, dermatologue.

Prudence avec le solarium

Le solarium produit un rayonnement UV artificiel puissant qui est aussi dangereux que le rayonnement naturel. Il est établi qu'il peut entraîner un cancer et qu'il accélère le vieillissement cutané. Les exploitants de solariums sont tenus de respecter les prescriptions légales en matière de protection contre le rayonnement. La loi interdit la fréquentation du solarium aux mineurs. Les groupes à risque devraient également y renoncer.

Voici comment vous protéger correctement

1. **Ombre** : restez à l'ombre entre 11 h et 15 h.
2. **Vêtements** : portez un chapeau à larges bords, des lunettes de soleil, des vêtements longs.
3. **Crème solaire** : appliquez le produit généreusement, optez pour un indice de protection élevé (IPS 30 au minimum), renouvelez l'application régulièrement.
4. **Solarium** : prudence, tout rayonnement UV endommage la peau.
5. **Dépistage** : contrôlez votre peau pour déceler d'éventuelles modifications et consultez un médecin le cas échéant.

Informations complémentaires

- www.contre-cancerdelapeau.ch
- www.liguecancer.ch/protectionsolaire
- www.suva.ch/soleil
- www.derma.swiss/patients/prevention-du-cancer-de-la-peau/
- www.bag.admin.ch/soleil-et-uv

Renseignements pour les médias

Société suisse de dermatologie et vénéréologie

info@derma.ch

031 352 22 02

Ligue suisse contre le cancer

media@liguecancer.ch

031 389 93 31

Suva

medien@suva.ch

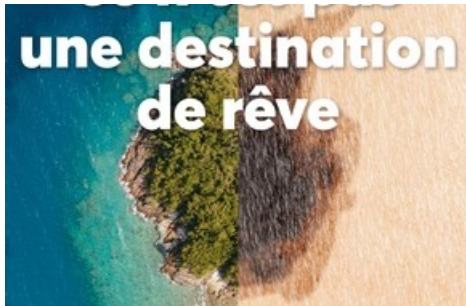
041 419 56 26

Office fédéral de la santé publique OFSP

media@bag.admin.ch

058 462 95 05

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100931073> abgerufen werden.